

5 février 2018

Procès-verbal de la séance régulière du 5 février 2018 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : Mme Vicky Lauzier
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. Pierre Laflamme.

Était absent : aucun

Est également Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

14-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

15-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 janvier 2018 soit adopté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 27 janvier 2018

épargne courant	151 788.93
régulière	81 480.96
avantage entreprise	100 377.27
total	333 647.16

CAISSE RECETTES AU 31 janvier 2018

TOTAL DES RECETTES	17 319.28
--------------------	------------------

5 février 2018

16-18

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 71 387.37\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	52 978.97\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>18 408.40\$</u>
	71 387.37\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

M. Dominic Jacques propriétaire du 67 rue Saint-Antoine informe le conseil municipal que le sous-sol de sa propriété a été inondé suite à un redoux. C'est la première fois depuis que la résidence est construite.

Il semblerait y avoir un problème dans le fossé situé à l'arrière de sa propriété qui longe toutes les résidences de la rue Saint-Antoine.

Les coordonnées de M. Luc Savaria, coordonnateur des travaux publics lui ont été remises afin que M. Jacques puisse l'informer si le niveau d'eau monte de façon inquiétante au printemps.

Par la suite, il devrait avoir une rencontre entre les propriétaires riverains concernés afin d'évaluer la nature du problème et pour trouver des solutions.

M. Dominic Paquin propriétaire du 71 rue Saint-Antoine est présent afin de discuter de ce problème.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

17-18

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC PAR M. JEAN PIERRE BENOIT

ATTENDU QUE M. Jean Pierre Benoit adresse une demande d'autorisation afin de vendre la partie agricole du lot et

conserver la partie résidentielle et commerciale (vente et réparation de machinerie agricole). La maison en place est une maison plus que centenaire qui a été déménagée sur ce site en 1980. L'usage commercial a fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ portant le numéro 360568 ;

ATTENDU QUE la demande concerne le lot numéro 1 958 737;

ATTENDU QUE le projet est jugé conforme à la réglementation de zonage en vigueur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie la demande d'utilisation à une autre fin que l'agriculture adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec par M. Jean Pierre Benoit.

Que le rapport de l'inspecteur en bâtiments est joint à la présente.

18-18

DÉPÔT D'UNE LISTE DES TAXES IMPAYÉES

Une liste confidentielle des taxes impayées est présentée au conseil municipal.

Après consultation de la liste, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers qu'un dernier avis recommandé soit envoyé aux contribuables pour les taxes et sommes impayées au 31 décembre 2017.

Le délai accordé pour effectuer les paiements est le 1^{er} mars 2018, à défaut de paiement, les contribuables pourraient être soumis à la procédure prévue à l'article 1022 du code municipal, soit la vente pour non paiement de taxes.

19-18

SUBVENTION AUX LOISIRS : MODALITÉS DE REMBOURSEMENT POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde des subventions aux enfants qui suivent des cours de piano, karaté, natation, hockey, etc... de 0 à 17 ans, étudiant et résidant de notre municipalité. La subvention est de 50% du coût d'inscription des cours pour un montant maximum de 250\$ par année par enfant.

Il est à noter que pour les cours ou sports suivis à Acton Vale, les enfants ne sont plus éligibles à la subvention municipale considérant que la municipalité verse déjà une contribution pour la tarification de non-résident à la ville d'Acton Vale à même la quote-part de la MRC d'Acton.

Afin d'obtenir la subvention, les parents ou tuteurs doivent remplir un formulaire qui est disponible durant toute l'année au bureau municipal.

Il y a une date limite pour présenter les demandes de remboursements. Il est à noter que les demandes reçues après la date limite, fixée au cours du mois de novembre, seront traitées l'année suivante. *Par contre, la demande de remboursement devra être faite dans les 12 mois de la date indiquée sur le reçu.*

20-18

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ
INCENDIE DE LA MRC D'ACTON - ADOPTION DU PLAN DE
MISE EN ŒUVRE

ATTENDU QUE, conformément à l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie, chaque municipalité locale de la MRC d'Acton doit adopter un plan dans lequel sont traduites les actions et conditions permettant la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI);

ATTENDU QUE le projet de SCRSI révisé de la MRC d'Acton, incluant le plan de mise en œuvre, a fait l'objet d'une consultation auprès des municipalités locales de la MRC et des MRC dont le territoire est contigu à celui de la MRC d'Acton;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu, à cet égard, le 14 avril 2016;

ATTENDU QU'une première version du plan de mise en œuvre a été adoptée par le conseil lors de la séance du 2 mai 2016;

ATTENDU QUE, suite à la réception des commentaires du ministère de la Sécurité publique, la MRC a apporté des modifications au projet de SCRSI révisé et au plan de mise en œuvre;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de la nouvelle version du plan de mise en œuvre;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par Roger Collard et unanimement résolu :

D'adopter, tel que soumis, le plan de mise en œuvre devant être annexé au projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC d'Acton.

21-18

MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

Lecture de la résolution de la municipalité de Wickham nous informant que seulement des travaux de réparation de nid-de-poule sont prévus dans le 12^e rang sud en 2018.

Il nous est demandé notre intérêt de signer une entente intermunicipale pour la réfection du chemin pour les prochaines années.

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des élus que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton conserve l'entente d'entretien actuelle dans laquelle il est mentionné qu'advenant le cas où une municipalité prévoit réaliser des travaux d'immobilisation, il doit informer l'autre municipalité de son projet.

22-18

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR L'ADOPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS RÉVISÉ

Un avis de motion pour l'adoption du règlement du code d'éthique et de déontologie des élus est donné par la conseillère Sylvie Fafard.

Le projet de règlement est déposé.

23-18

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION DES DÉPENSES POUR LES TRAVAUX DU COURS D'EAU BRANCHE 9 DE LA RIVIÈRE SCIBOUCETTE

Un avis de motion est donné par le conseiller Roger Collard, qu'à une séance ultérieure un règlement de tarification des dépenses pour les travaux du cours d'eau branche 9 de la rivière Scibouette sera adopté.

Le projet de règlement est déposé.

24-18

VENTE DE GARAGE POUR L'ANNÉE 2018

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal informe la population que samedi 2 juin et dimanche 3 juin se tiendra une vente de garage sans permis dans toute la municipalité.

En cas de pluie durant les 2 journées, la vente de garage sans permis sera reportée la fin de semaine suivante.

Les gens sont invités à s'installer pour vendre leurs objets afin de leur donner une seconde vie, soit au village comme par les années antérieures ou sur leur propriété respective.

Des panneaux de signalisation indiquant « défense de stationner » seront installés d'un côté de la rue Principale par les employés municipaux.

5 février 2018

25-18
SOUSSIONS POUR TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE
MÉCANISÉ

Voici le résultat de deux soumissions reçues pour le rapiéçage mécanisé :

- 1- Permaroute de St-Alphonse de Granby :
450\$ la tonne installée
- 2- Vallières Asphalte inc. :
165\$ la tonne excluant les taxes.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que Vallières Asphalte inc. soit engagé pour effectuer des travaux de rapiéçage mécanisé au coût de 165\$ la tonne plus taxes au cours de l'année 2018.

26-18
DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DU DÉFI DES
DEMOIS'AILES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal donne l'autorisation pour le passage du Défi des Demois'ailles sur notre territoire, dans le chemin Saint-Hyacinthe, le 11 juillet prochain.

Un permis du Ministère des Transports a été obtenu pour l'évènement.

La levée de fonds est la 9^{ème} édition pour les femmes victimes de violence conjugale.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Lettre de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet : votre part de la 9^e ristourne consécutive de la MMQ ;
- mise à jour annuelle de SOPFEU ;
- programme de commandite 2018 de la Coopérative de Solidarité de Santé de la MRC d'Acton ;
- remerciement d'Opération Nez rouge pour l'appui de la municipalité à l'activité de prévention et de sécurité routière 2017 ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2017 de la MRC d'Acton ;
- lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la facturation pour la tarification annuelle et les frais d'exploitation 2018 ;

- invitation à l'assemblée générale annuelle du Comité de Revitalisation de la rivière Chibouet du 21 février;
- demande à Emplois d'été Canada afin d'obtenir une subvention pour des employés pour le camp de jour pour l'été 2018 ;
- avis public de la MRC d'Acton concernant le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la MRC d'Acton pour l'année 2018 ;
- avis public de la MRC d'Acton concernant le règlement relatif à l'imposition des quotes-parts aux municipalités membres de la municipalité régionale de comté d'Acton pour l'année 2018 ;
- communiqué de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) concernant le partage des revenus du cannabis ;
- invitation de Mme Brigitte Sansoucy à une table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie ;
- courriel de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la compensation anticipée pour la collecte sélective 2017 ;
- invitation de la Corporation de Développement de la Rivière Noire (CDRN) à son assemblée générale annuelle le 21 mars à Ste-Christine ;
- confirmation de réussite de la formation FQM « le comportement éthique » de Mme Sylvie Fafard, conseillère ;
- confirmation de réussite de la formation FQM « le comportement éthique » de M. Philippe Roy, conseiller ;
- offre de service de Gestion Électronique de Services Techniques et d'Inspection Municipale inc. pour le soutien technique et l'inspection des installations septiques.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

VARIA

En ce qui concerne le projet d'installer des exerciseurs, le programme afin d'obtenir des subventions n'est pas encore disponible.

RAPPORT

- Guylaine Bourgoïn, Pierre Laflamme et Richard Hébert ont assistés à une rencontre à la MRC d'Acton le 30 janvier sur le schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé ;
- Une formation web en assurance collective a été suivie par Guylaine Bourgoïn ;
- Philippe Roy a assisté à une réunion du CDRN ;
- Sylvie Fafard et Vicky Lauzier ont assisté à une réunion du Conseil d'établissement de l'école ;

5 février 2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 40.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière